



HAL
open science

Les mobilités internes en Tunisie depuis la fin des années 1990 : une dynamique géographique à différentes échelles

Hajer Ben Hamza, France Guérin-Pace

► **To cite this version:**

Hajer Ben Hamza, France Guérin-Pace. Les mobilités internes en Tunisie depuis la fin des années 1990 : une dynamique géographique à différentes échelles. *EchoGéo*, 2023, 66, pp.1-14. 10.4000/echo-geo.26168 . hal-04874273

HAL Id: hal-04874273

<https://hal.science/hal-04874273v1>

Submitted on 8 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les mobilités internes en Tunisie depuis la fin des années 1990 : une dynamique géographique à différentes échelles

Internal mobility in Tunisia since the late 1990s : geographical dynamics at different scales

Hajer Ben Hamza et France Guérin-Pace

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/26168>

DOI : [10.4000/echogeo.26168](https://doi.org/10.4000/echogeo.26168)

ISSN : 1963-1197

Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Référence électronique

Hajer Ben Hamza et France Guérin-Pace, « Les mobilités internes en Tunisie depuis la fin des années 1990 : une dynamique géographique à différentes échelles », *EchoGéo* [En ligne], 66 | 2023, mis en ligne le 31 décembre 2023, consulté le 09 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/26168> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.26168>

Ce document a été généré automatiquement le 9 octobre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les mobilités internes en Tunisie depuis la fin des années 1990 : une dynamique géographique à différentes échelles

Internal mobility in Tunisia since the late 1990s : geographical dynamics at different scales

Hajer Ben Hamza et France Guérin-Pace

Introduction

- 1 En Tunisie, depuis 2011, si la question migratoire est fréquemment évoquée, c'est le plus souvent pour mettre l'accent sur les mouvements migratoires internationaux. Pendant les premières semaines qui ont suivi la chute du régime de Ben Ali, le 14 janvier 2011, des dizaines de milliers de jeunes tunisiens ont profité de la désorganisation du système sécuritaire pour franchir de manière irrégulière les frontières maritimes tuniso-italiennes vers l'île de Lampedusa. Par la suite, le début du conflit en Libye en février 2011 a poussé des centaines de milliers de familles libyennes à fuir leur pays pour se rendre vers des pays voisins dont la Tunisie (Boubakri, 2015), notamment dans le Sud tunisien ainsi que dans les régions du Nord-Est du pays. Enfin, l'arrivée de nombreux migrants subsahariens en Tunisie depuis la révolution constitue un véritable « fait social » et questionne le statut de l'immigration africaine en Tunisie (Cassarini, 2020). Tout un ensemble de travaux se focalise ainsi sur ces mouvements migratoires internationaux¹ qui représentent « une expérience migratoire que l'on peut qualifier d'inédite pour un pays traditionnel d'émigration » (Boubakri, 2013).
- 2 Mais qu'en est-il de l'évolution récente des migrations internes au territoire tunisien ? Au moment de la révolution, il a été noté, comme souvent en temps de crise, une recrudescence des migrations vers les villes, et en particulier vers le district de Tunis

où les secteurs informels du logement et de l'emploi se sont développés à vive allure en l'absence de contrôle des autorités publiques durant cette période de transition (cf. Ben Zakour, 2021 ; Jendoubi, 2017). Cependant, les facteurs déterminants des mobilités internes des dernières décennies en Tunisie demeurent essentiellement le chômage et la pauvreté, et plus largement le niveau de développement (Bennasr *et al.*, 2015). En 2014, le taux de chômage dépasse 20 % de la population active dans cinq des gouvernorats situés au sud et à l'ouest du pays. Malgré la succession des politiques de développement régional, les disparités entre zones rurales et zones urbaines perdurent, tout comme les déséquilibres anciens entre le centre du pays et le littoral (Moudoud, 1985). Ces oppositions marquées à l'intérieur du territoire tunisien alimentent en continu des mouvements migratoires dont la principale motivation est l'emploi et la quête d'une meilleure qualité de vie.

- 3 Ainsi, nous avons souhaité dans cet article nous focaliser sur les mobilités internes en Tunisie dans une période particulière qui se situe dans les années qui encadrent la révolution tunisienne de 2011. Dans une première partie, nous reviendrons sur l'histoire migratoire de la Tunisie depuis les années 1930 en lien avec le creusement des inégalités régionales. Avant d'étudier la géographie des migrations internes et son évolution à travers les trois derniers recensements, nous regarderons en premier lieu si la structure des mouvements migratoires en termes de portée spatiale a évolué depuis la fin des années 1990, à savoir si les mobilités de courte distance ont progressivement été remplacées par des mouvements de plus grande portée géographique. Nous nous demanderons ensuite si la géographie des migrations internes, telle qu'elle est saisie à travers les données du dernier recensement de 2014, reproduit les oppositions territoriales anciennes à partir de deux approches. La première sera menée à travers une cartographie des soldes migratoires qui reflètent le dynamisme démographique à l'échelle des délégations et la seconde à l'aide des taux de mobilités qui restituent, au-delà d'un solde négatif ou positif, le dynamisme des mouvements à la fois entrants et sortants. Pour étudier plus précisément l'inscription spatiale des mouvements migratoires nous serons contraints de nous situer à l'échelle des gouvernorats² et nous observerons quelle géographie dessine les principaux flux. Enfin nous nous demanderons si la période qui a suivi les événements de 2011 et durant laquelle un regain de mouvements de population a été observé, s'accompagne de mobilités transitoires telles qu'elles peuvent être observées en temps de crise ou si elle s'inscrit plus durablement dans le temps.
- 4 Pour cela nous allons mobiliser deux sources de données. La première est constituée par le recensement général de la population et de l'habitat (INS, Tunisie) entre 1994 et 2014. Cette source de données exhaustive restitue les mouvements de population entre la date du recensement et une période de référence de 5 ans. Elle comporte cependant des limites en termes de résolution spatiale et temporelle, liées à la fois à la mise à disposition des données selon une échelle spatiale qui respecte le secret statistique et à l'intervalle de 5 ans utilisé pour saisir les mobilités, qui empêche une analyse temporelle fine. C'est pourquoi nous avons eu recours à une seconde source de données, à savoir une enquête réalisée en population générale sur les transformations de la société tunisienne³ (Guérin-Pace et Kassas, 2022) pour cerner de manière plus fine mais sur un échantillon plus restreint les parcours migratoires individuels.

Le creusement des inégalités régionales au regard de l'histoire migratoire

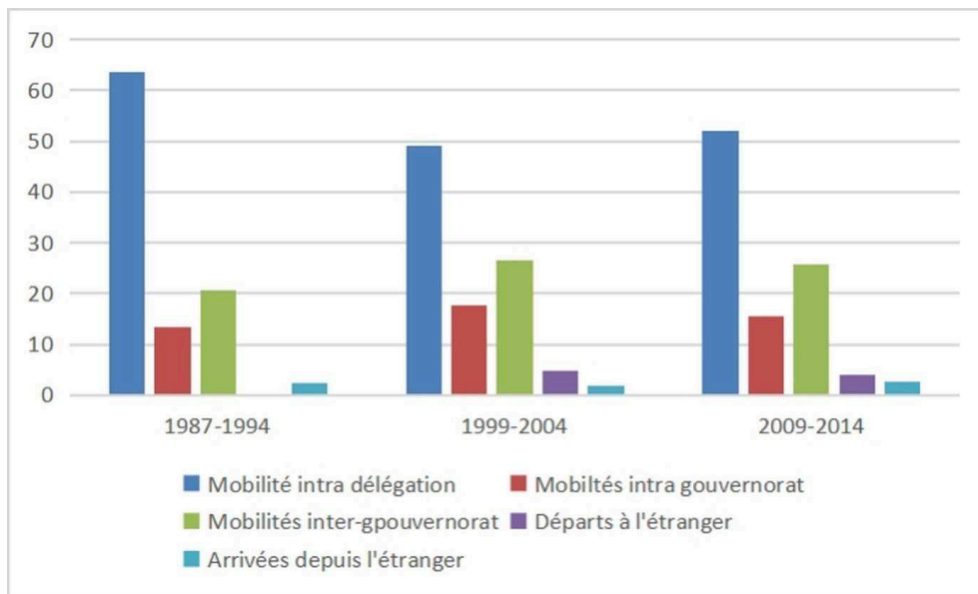
- 5 Les oppositions ville-campagne et entre le littoral et l'intérieur du pays remonte loin dans l'histoire de la Tunisie. Au-delà d'une localisation géographique, elles se doublent d'une opposition culturelle et économique des modes de production (Boughzala *et al.*, 2020).
- 6 Trois phases peuvent être identifiées dans la dynamique migratoire interne depuis les années trente (Jedidi, 1994). La première, entre 1936 et 1956, correspond à une migration des régions du Sud de la Tunisie, essentiellement de la population des oasis, de la région de Djerba et du Centre du pays en direction du Nord du pays. Un grand nombre de djerbiens, en particulier des commerçants d'épices, viennent s'installer dans le Nord-Est du pays et durant cette période, la population de Tunis voit sa population tripler (de 140 000 à 400 000 habitants)⁴. Parallèlement, la colonisation et le développement d'une économie de type capitaliste (mécanisation de l'agriculture et nouvelles industries), plus particulièrement à partir de 1936, ont renforcé les contrastes régionaux existants qui apparaissent de plus en plus importants à chaque recensement (Picouet, 1971).
- 7 L'indépendance marque un tournant dans la dynamique migratoire interne, en lien avec le départ massif des européens⁵. Durant la décennie qui a suivi l'indépendance, quatre migrations sur cinq effectuées à l'intérieur du pays ont pour destination la capitale (190 000 migrants sur 240 000). La raison principale de cette vague de mobilités internes est la vacance de postes et de logements occupés par les européens. Ces mobilités proviennent de toutes les régions tunisiennes, des gouvernorats du Grand Tunis jusqu'aux régions les plus reculées. Ainsi, près de deux tiers des migrants recensés en 1966 déclarent avoir changé de lieu de résidence après l'indépendance en 1956. À partir de 1966, on observe une forte croissance de la migration annuelle – 52 000 migrants en moyenne par an pour la période 1956-66 contre 77 000 par an pour la période 1966-1971 (Baduel, 1982 ; Signoles, 1972).
- 8 La troisième période correspond à la fin des années 1960 durant laquelle on observe une baisse de l'attractivité de la capitale au bénéfice des zones littorales et aux dépens des régions du centre. L'intégration croissante des régions littorales à l'économie mondiale favorise la concentration des investissements dans ces régions au détriment des régions du centre (Belhedi, 1999). Toutefois, le recensement de 1975 indique une diminution du nombre de migrants en provenance des gouvernorats les plus méridionaux, qui étaient en 1966 des zones de départ intenses (entre 1966 et 1975, une balance positive de 8 700 personnes au profit de Médenine et de 700 personnes au profit de Gabes) au profit de dynamiques plus locales. Ainsi, les gouvernorats de Sidi Bouzid et Médenine enregistrent un solde positif entre 1966 et 1975, « ce qui contredit la tendance qui semblait inéluctable au début de la décennie 70 » (Baduel, 1982). Plus généralement, entre 1966 et 1975, les mobilités internes (inter-gouvernorats et intra-gouvernorats) diminuent légèrement (de 14.1 % de la population nationale 1966 à 13.1 % en 1975). Durant cette même période, ce sont les mobilités à plus longue distance entre gouvernorats qui s'accroissent (416 270 migrants en 1966 à 545 190 en 1975) aux dépens des mobilités intra-gouvernorats (251 032 migrants en 1966 à 185 570 en 1975) (Baduel, 1982). Entre 1970 et 1989, la baisse d'attractivité de la capitale se poursuit et confirme l'attractivité croissante du littoral. Ce gain de flux migratoires internes au

profit de toute la zone maritime orientale s'est effectué principalement au détriment des régions rurales les plus pauvres du Nord-Ouest (Jedidi, 1994). Cette attractivité croissante rapide des régions littorales a contribué à renforcer le déséquilibre entre les régions de l'intérieur et les régions de la façade littorale, en particulier en termes d'absence d'institutions (administrations, finances, santé, commerce, loisirs, etc.). Depuis la fin des années 1980, les régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest sont les régions les moins attractives en termes de migrations internes avec des variations plus ou moins importantes pour chaque période d'observation (Bousnina, 2022).

Structure et dynamique des migrations internes depuis 1987

- 9 Avant même de parler de mobilité⁶, il faut souligner que la population qui n'a pas changé de localité de résidence est largement majoritaire pour chacun des trois derniers recensements. On observe même une évolution de ce taux d'« immobilité », qui passe de 79 % en 1994 à 85 % en 2014. Si l'on compare maintenant les données relatives aux mouvements migratoires des trois derniers recensements, on observe que ce sont les mobilités à courte distance (intra-délégations) qui demeurent les plus importantes, quelle que soit la période d'observation, et malgré une forte diminution entre 1987 et 2004 (illustration 1). Ainsi, entre 2009 et 2014, près de deux tiers des mobilités enregistrées se produisent au sein de la même délégation de résidence. Cette proportion décroît à moins de 50 % entre 1999 et 2004 et remonte légèrement entre 2009 et 2014. Ce sont ensuite les mobilités entre gouvernorats qui sont les plus fréquentes avec une augmentation de 5 % entre 1987 et 2004 puis une stagnation autour de 26 % depuis 1999. Les données du prochain recensement, en 2024, permettront d'observer si cette tendance se confirme à plus long terme. Les mobilités à l'intérieur des gouvernorats, quant à elles, évoluent peu et représentent moins d'une mobilité sur cinq entre 1987 et 2014. Elles diminuent même légèrement entre les deux derniers recensements. Enfin, la migration internationale connaît peu d'évolution et stagne autour de 4 % en 2014⁷. Les arrivées depuis l'étranger se répartissent entre une migration de retour des Tunisiens et une immigration des étrangers vers la Tunisie (sur les 3 %, un tiers correspond à une migration de retour et deux tiers à des immigrants non tunisiens).

Illustration 1 - Évolution de la structure des migrations entre 1987 et 2014 (en %)



Source : RGPH 2014, INS.

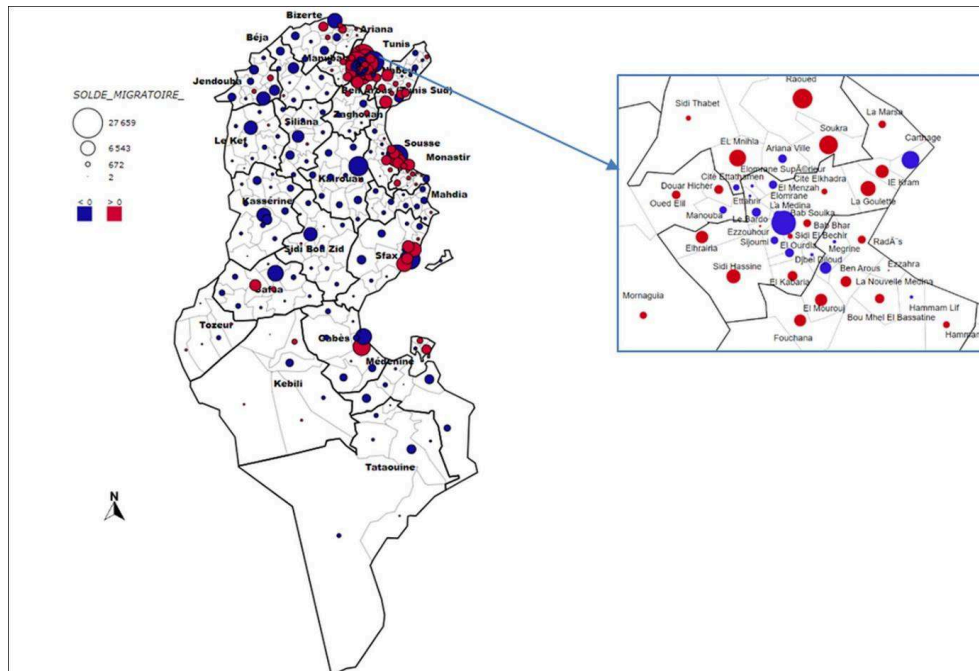
- 10 Au final, nous observons une structure des mouvements migratoires qui évolue peu en l'espace de près de trois décennies, en particulier sur la part des mobilités entre gouvernorats dont la proportion sur l'ensemble des mobilités reste stable. Qu'en est-il à présent de l'inscription spatiale de ces mobilités à l'intérieur du territoire tunisien ? En effet, quelle que soit l'échelle à laquelle s'effectuent les mobilités, les différents mouvements ont un impact sur la dynamique démographique des entités géographiques à différentes échelles et par conséquent sur l'évolution de la dynamique socio-économique du pays. C'est ce que nous allons étudier à présent.

Des dynamiques démographiques différenciées à différentes échelles

- 11 Le solde migratoire enregistré entre 2009 et 2014, à l'échelle des délégations, dessine une géographie contrastée entre les régions côtières ouvertes sur l'économie mondiale et les régions de l'intérieur plus pauvres qui constituent des réservoirs de main-d'œuvre peu qualifiée (illustration 2). Toutefois, à l'échelle plus locale des délégations, on observe aussi des oppositions entre les centres des agglomérations qui enregistrent un solde migratoire négatif et leur périphérie dont un grand nombre de délégations présente un solde positif. Ce phénomène de périurbanisation s'explique en partie par un accès facilité au logement, parfois de manière informelle, et la disponibilité de terrains immobiliers pour une population nouvellement installée (Ben Hamza, 2021). Ainsi, malgré l'attractivité persistante de la région du Grand Tunis qui se traduit par une prédominance de délégations avec des soldes migratoires positifs, la ville de Tunis et plusieurs délégations de banlieue enregistrent un déficit de population tandis que d'autres connaissent un solde positif (la Goulette, le Kram, Sidi Hcine, Elhrairia). Ceci résulte en partie d'une forte pression sur le foncier autour des pôles d'attraction à la fois des activités et des individus (Hammami et Elbechir, 2008). D'autres grandes villes telles que Sousse et Sfax connaissent la même dynamique avec des périphéries qui

absorbent les migrations au détriment des centres-villes qui sont saturés et deviennent moins accessibles, particulièrement en termes de foncier. Dans une moindre mesure, dans le gouvernorat de Gabès, il existe une opposition entre la médina qui perd des habitants et la délégation voisine de Gabès Sud, au taux d'urbanisation très élevé (93 %), qui attire un grand nombre de migrants.

Illustration 2 - Soldes migratoires des délégations (2009-2014)



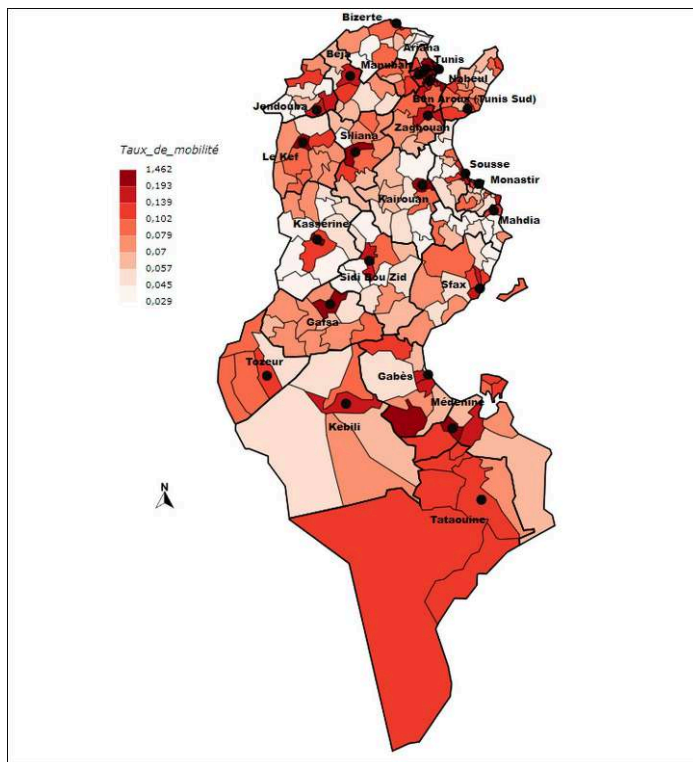
Source: RGPH 2014, INS.

- 12 Au-delà de ces contrastes qui s'observent à différentes échelles géographiques, la région du Sud-Ouest tunisien révèle des exceptions à l'intérieur de certains gouvernorats. Ainsi les délégations de Gafsa Sud, ou de Kebili Nord enregistrent un solde migratoire positif élevé, indiquant d'autres formes de dynamiques régionales. Toutefois, l'observation des seuls soldes migratoires comme bilan des entrées et des sorties renseigne sur le dynamisme démographique des entités spatiales mais est insuffisante pour expliquer les contrastes observés à différentes échelles du territoire. L'analyse de la dynamique migratoire selon les taux de mobilités enregistrés entre 2009 et 2014 apporte une compréhension plus approfondie de la géographie des mobilités.

Des dynamiques territoriales contrastées

- 13 Si l'on observe la géographie des taux de mobilité interne⁸ calculés à l'échelle des délégations (illustration 3), on observe en premier lieu, dans quasiment tous les gouvernorats, un contraste entre les délégations sièges de chefs-lieux des gouvernorats qui ont les taux de mobilité les plus élevés et les délégations voisines. Les délégations centre constituent ainsi un pôle attractif ou des « plaques tournantes » des migrations internes à l'échelle des gouvernorats à partir desquelles s'opèrent les redistributions de population (Bennasar *et al.*, 2015).

Illustration 3 - Taux de mobilité interne 2009-2014



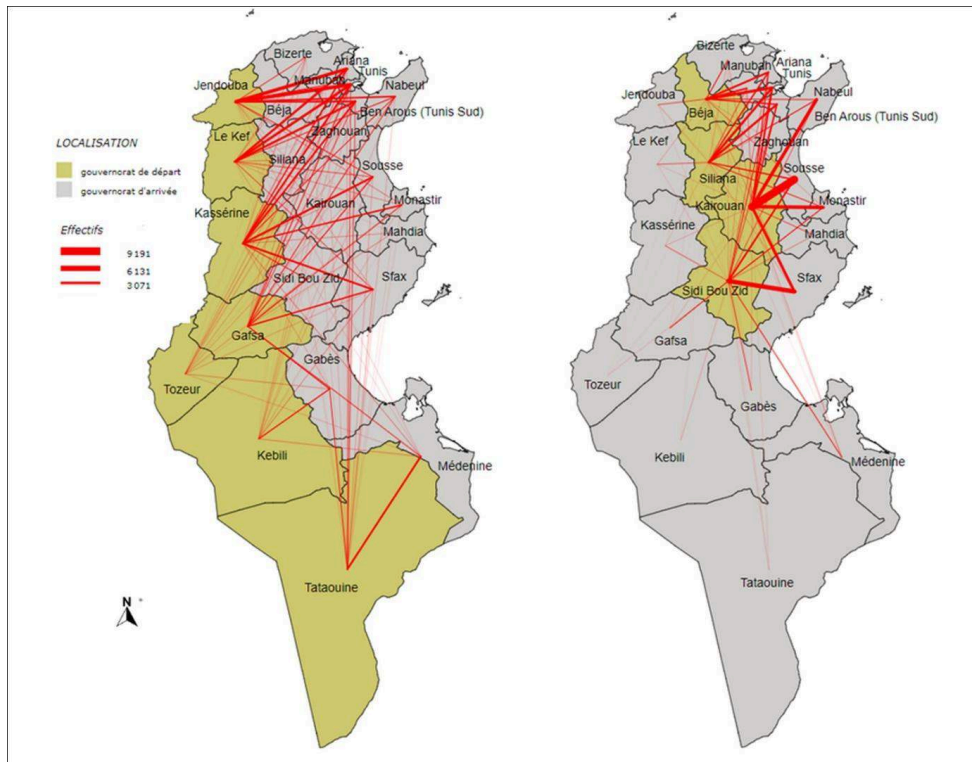
Source : RGPH 2014, INS.

- 14 Celles-ci correspondent, sans grand changement avec le recensement précédent (Bennasar *et al.*, 2015) aux grandes villes du littoral et aux chefs-lieux de gouvernorats. En dehors de ces délégations centre des gouvernorats, on observe un nombre limité de délégations avec une dynamique migratoire remarquable. Néanmoins, la région du Sud, plus particulièrement le gouvernorat de Tataouine enregistre dans l'ensemble de ses délégations un taux de mobilité élevé et ceci indépendamment d'un solde migratoire négatif. Cela signifie qu'en dehors des mouvements saisonniers qui ne sont pas pris en compte par le recensement, les délégations du gouvernorat de Tataouine connaissent des mouvements de population, entrants et sortants, importants. Ceci peut s'expliquer en partie par une proximité avec les deux frontières avec la Libye et l'Algérie, propice à des activités commerciales de trafic et de commerce de contrebande (DGAT, 2019). Dans une moindre mesure, le gouvernorat de Tozeur présente un dynamisme migratoire important. Malgré son aspect agricole, ce gouvernorat enregistre une domination du secteur tertiaire en matière de main-d'œuvre (près des trois-quarts de la population occupée exerce dans le tertiaire). L'emploi que procurait l'émigration vers les zones minières et les gouvernorats littoraux, tend petit à petit à être remplacé par l'emploi créé par la rénovation des anciennes oasis et la mise en valeur agricole (DGAT, 2013).
- 15 Cette dynamique migratoire à l'échelle des délégations doit être enrichie par une analyse des flux migratoires à l'échelle des gouvernorats afin de dessiner une géographie des mouvements migratoires sur le territoire tunisien. En particulier, on cherchera à nuancer l'analyse des flux dominants en direction de la capitale et des régions littorales par l'existence de mouvements migratoires, certes de moindre ampleur, mais qui révèlent des sous-systèmes régionaux intéressants.

Une géographie des flux migratoires internes entre 2009 et 2014

- 16 De quelle manière les inégalités spatiales marquées, observées à travers les soldes migratoires et les taux de mobilité, s'expriment-elles dans les flux migratoires ? Autrement dit, est-ce que la géographie des flux, tracée entre 2009 et 2014, reproduit de manière fidèle les disparités qui s'inscrivent sur le territoire tunisien ? Pour cela, nous avons considéré séparément les migrations au départ des gouvernorats périphériques et celles au départ des gouvernorats centraux (illustration 4). D'une manière globale, les flux depuis les gouvernorats périphériques du pays se dirigent en priorité vers les gouvernorats du littoral, les plus proches (illustration 4). Ainsi les gouvernorats de Jendouba et du Kef envoient principalement des migrants vers les gouvernorats de Tunis, de l'Ariana et de Ben Arous, et, dans une moindre mesure, vers d'autres destinations littorales, comme Sousse, Sfax, ou Bizerte. Les départs de Kasserine se dirigent, quant à eux, de manière préférentielle vers Sfax et Sousse, suivies de Tunis et Monastir. Le gouvernorat de Gafsa constitue un pivot dans l'inscription des migrations à partir duquel les mouvements migratoires, même s'ils conservent une part non négligeable de leurs flux vers le Nord-Est, se dirigent aussi vers les gouvernorats du Sud. Ainsi, les migrants de Gafsa se dirigent en priorité vers les gouvernorats voisins en privilégiant le littoral (Sfax et Gabès) mais aussi le gouvernorat périphérique de Tozeur et dans une moindre mesure les autres gouvernorats voisins de Kebili, Kasserine et Sidi Bouzid. De même les trois gouvernorats périphériques du Sud envoient de manière majoritaire leurs flux vers les gouvernorats voisins : un tiers des migrations au départ de Tataouine s'effectuent en direction de Medenine, un tiers de celles de Kebili vers le gouvernorat littoral de Gabès et un quart de celles de Tozeur en direction de Gafsa.
- 17 En observant maintenant les gouvernorats du centre du pays (illustration 4), on remarque qu'il s'agit d'une migration de proximité vers le littoral qui s'effectue parfois en « sautant » des gouvernorats plus proches mais moins attractifs. Ainsi, les sortants du gouvernorat de Béja se dirigent principalement vers Tunis et l'Ariana et, dans une moindre mesure vers Manouba. De même, Siliana envoie ses migrants en premier lieu vers Tunis et Ben Arous et, avec une moindre importance vers l'Ariana. Quant aux migrants de Kairouan, ils se dirigent essentiellement vers Sousse, puis vers Monastir, Nabeul et Sfax. Enfin, les migrations de Sidi Bouzid se dirigent principalement vers le gouvernorat littoral voisin de Sfax (un tiers) puis vers Sousse et Monastir. Ainsi, bien que la région littorale représente la zone géographique la plus attractive du pays, certains gouvernorats enregistrent pourtant plus de départs que d'arrivées (illustration 2). Ainsi les gouvernorats de Tunis, Bizerte, Mahdia et Gabès ont un solde migratoire négatif entre 2009 et 2014. C'est le gouvernorat de Tunis qui enregistre durant cette période le plus grand nombre de départs en direction des gouvernorats proches de l'Ariana (28 %), Ben Arous (19 %), Mannouba (9 %) et Nabeul (7 %). Viennent ensuite des gouvernorats du littoral (Sousse, Sfax et Monastir), mais aussi, dans une moindre mesure, les gouvernorats de Medenine, Gabès et Madhia et de régions plus défavorisées du Nord-Ouest (Le Kef, Jendouba et Béja).

Illustration 4 - Émigration depuis les gouvernorats périphériques et centraux entre 2009 et 2014 (en effectif)*



*Pour des raisons de lisibilité, nous n'avons pas représenté sur la carte les flux entre gouvernorats périphériques (carte 1) et entre régions du centre (carte 2) mais ils sont commentés dans le texte.

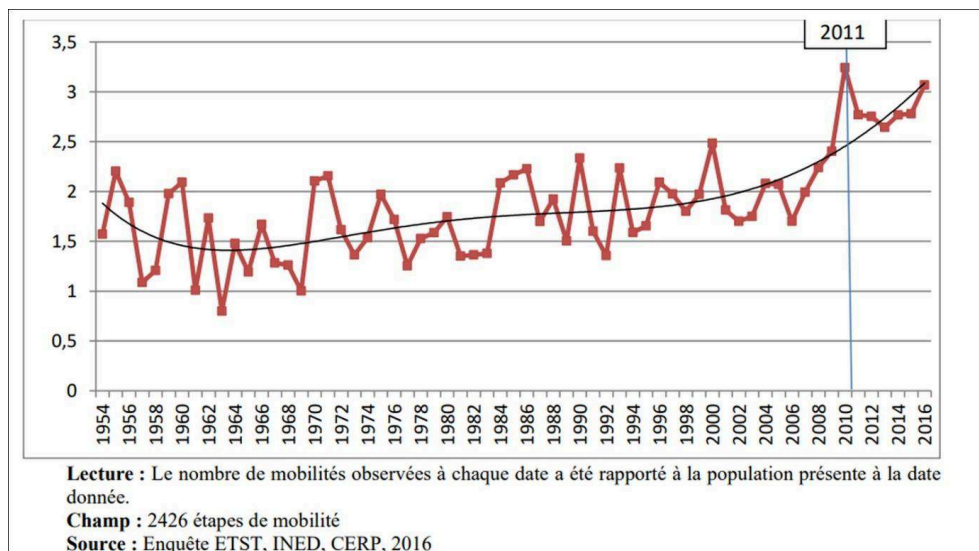
Source : RGP 2014, INS.

2011 : une géographie spécifique ?

- 18 Les données du recensement tunisien de 2014 nous ont permis d'observer les mouvements migratoires dans leur ensemble depuis 2009 et leurs effets sur les territoires, à l'échelle des délégations et des gouvernorats. Si l'on décompose maintenant les migrations internes selon l'année où elles se sont produites⁹, on remarque qu'il existe une variation de la part des mobilités. L'année 2010 représente 16 % des mobilités enregistrées entre 2009 et 2014, 19 % des mobilités se sont produites en 2011, 22 % en 2012 et 29 % en 2013. On n'observe donc pas particulièrement de pic pour l'année 2011 mais un accroissement continu, plus marqué en fin de période entre 2010 et 2013. Il faut rappeler ici que les migrations internes de courte durée ne sont pas captées par le recensement. En effet, la question posée dans le questionnaire de recensement est l'année d'arrivée sur le lieu de résidence actuel, si le lieu de résidence en 2009 est différent du lieu de résidence au moment du recensement. S'il existe plusieurs étapes de mobilité entre 2009 et 2014, ainsi seule la première est saisie. À titre d'exemple, une personne qui aurait migré durant l'année 2011 pour rejoindre une ville ou sa région d'origine, et qui serait retournée dans son gouvernorat de résidence en 2013, serait comptabilisée dans le recensement de 2014 comme non migrante entre 2009 et 2014.

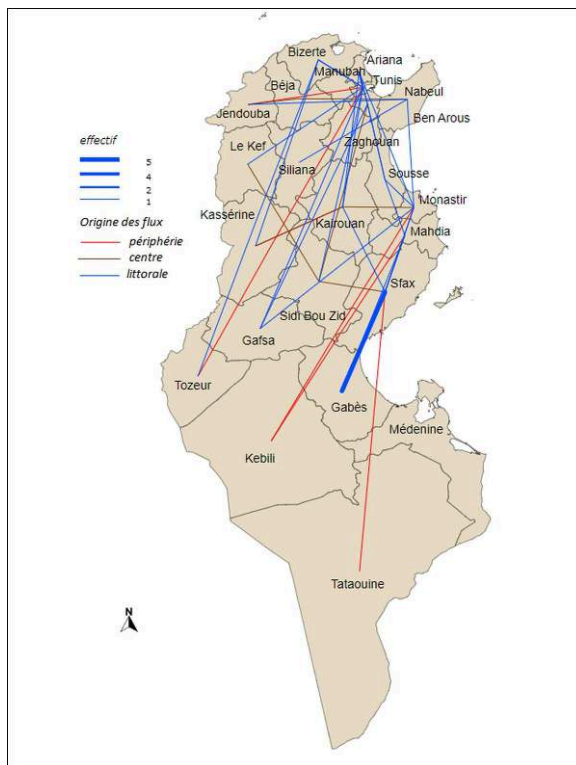
- 19 Les données de l'enquête ETST sur les transformations de la société tunisienne (Guérin-Pace et Kassar, 2022), nous permettent de nuancer ce résultat. En effet, dans cette enquête l'ensemble des étapes géographiques – de plus d'une année – qui composent le parcours géographique depuis la naissance de l'enquêté est recueilli. Même si les effectifs sont moindres, comparés au recensement, l'enquête est représentative à l'échelle des gouvernorats et indique un pic très net pour l'année 2011. Plus précisément, le taux de mobilité commence à croître depuis la fin des années 1960 et atteint son maximum en 2011, pour décroître ensuite jusqu'en 2014 et s'accroître à nouveau depuis (illustration 5). Si l'on observe maintenant plus largement l'inscription temporelle de toutes les étapes de mobilité interne effectuées tout au long des parcours de vie des enquêtés, recueillies dans l'enquête ETST, on remarque que chacun des pics de mobilité correspond à un fait marquant de l'histoire de la Tunisie, que ce soient des événements de nature sociale ou politique et/ou de nature économique (émeute, révolte, émergence d'une grande zone industrielle, etc.) (Ben Hamza et Guérin-Pace, 2022).

Illustration 5 - Taux de mobilité observé dans l'enquête ETST (en%)



- 20 Afin d'observer la géographie de cette mobilité relative à l'année 2011, nous avons représenté à titre d'illustration sur la carte suivante (illustration 6) l'origine et la destination des 47 étapes enregistrées pour l'année 2011. En dépit des effectifs réduits, on observe que la majorité des mouvements sont orientés vers le Nord du pays et plus particulièrement vers la région du Grand-Tunis, à la différence des flux représentés sur l'illustration 4. La migration de Gabès vers la ville de Sfax est la plus importante en termes d'effectifs, indiquant sans doute la saisie d'opportunité des migrants au moment de la révolution de rejoindre les grandes villes. Enfin, on observe quelques flux des régions centrales ou littorales vers les gouvernorats périphériques qui pourraient peut-être s'expliquer par une volonté de rejoindre son milieu familial dans une période de troubles. Sur ces 47 étapes, dix d'entre elles sont suivies d'un retour à l'étape d'origine avant 2014. Ces étapes de courte durée sont invisibles dans les données du recensement et peuvent expliquer les pics de mobilité observés en temps de crise à travers les données de l'enquête ETST.

Illustration 6 - Étapes migratoires internes en 2011 recueillies dans l'enquête ETST



Champ : Ensemble des étapes effectuées en 2011 (47)

Lecture : Pour faciliter la lecture de cette carte, plutôt que d'utiliser des flèches pour indiquer le sens du mouvement, on a mobilisé une couleur différente selon l'origine littorale, centrale ou périphérique des flux.

Source : Enquête ETST (Ined, FSHST, 2016).

Conclusion

- 21 Malgré l'importance des mobilités géographiques internes qui représentent chaque année environ trois quarts des mouvements migratoires à l'échelle mondiale, l'attention est plus souvent focalisée sur les migrations internationales en raison des enjeux géopolitiques forts qui les accompagnent. La colonisation puis le départ des européens de Tunisie après l'indépendance en 1956 a renforcé les disparités entre les régions littorales et celles du centre, qui ne parviennent pas à se résorber malgré les réformes territoriales successives. Les données des derniers recensements tunisiens montrent qu'au-delà de ces oppositions régionales, il existe des contrastes à l'intérieur des gouvernorats entre les délégations des chefs-lieux autour desquels se structurent les mouvements migratoires et les délégations rurales et entre les plus grandes villes et leurs périphéries qui voient leur population accroître au détriment du centre. Ce phénomène de périurbanisation s'observe dans de nombreux pays urbanisés.
- 22 La géographie des mouvements migratoires enregistrés par le recensement entre 2009 et 2014, à l'échelle des gouvernorats, confirme l'existence de mouvements internes entre les régions les moins favorisées de l'ouest et du sud à destination des gouvernorats du nord-est situés sur le littoral. Toutefois, il existe des mouvements importants de population entre gouvernorats voisins, qui viennent compléter cette géographie migratoire. Ainsi, les migrations de proximité enregistrées entre 2009 et

2014 dans le gouvernorat de Gafsa et les gouvernorats situés plus au Sud dessinent des sous-systèmes régionaux nettement identifiables sur les cartes de flux. Par ailleurs, même s'ils sont de moindre importance, les gouvernorats littoraux possèdent des liens migratoires avec les gouvernorats du Sud du territoire tunisien.

- 23 Mesurer les migrations liées aux événements de 2011 n'est pas chose aisée. L'observation des seules données du recensement de 2014 ne permet de saisir ces mouvements migratoires, s'ils sont temporaires. Le recours à l'enquête ETST (Ined-FSHST, 2016) nous a permis d'analyser plus finement l'année 2011 et d'observer un pic des migrations internes et une spécificité des mouvements, le plus souvent temporaires, liés à cette période historique.

Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT, Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, République Tunisienne), 2013. Atlas du gouvernorat de Tozeur, 104 p. [Accessible en ligne] URL: http://www.mehat.gov.tn/fileadmin/user_upload/Amenagement_Territoire/ATLASTOZEURFr.pdf

BIBLIOGRAPHIE

Baduel P-R., 1982. Migrations internes et émigration : le cas tunisien, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, éditions du CNRS, pp. 169-185.

Belhedi A., 1999. Les disparités spatiales en Tunisie, état des lieux et enjeux. *Méditerranée*, tome 91, n° 1-2, p. 63-72.

Ben Hamza H., Guérin-Pace F., 2022. Les parcours géographiques des Tunisiens : entre mobilité interne et immobilité. In Guérin-Pace F., Kassar H. (dir.), *Tunisie, l'après 2011. Enquête sur les transformations de la société tunisienne*. Paris, Ined Éditions, p. 129-141.

Ben Hamza H., 2021, *La migration interne depuis les événements de 2011 en Tunisie: Nouvelle donne? Enjeux et expériences individuelles des migrants*. Thèse de doctorat en démographie. Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 365 p.

Bennasr A., Baron M., de Ruffray S., Grasland C., Guérin-Pace F., 2015, Dilemmes de la réforme régionale tunisienne. Analyse spatiale et territoriale des propositions de réorganisation du maillage administratif. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n° 5, p. 853-882.

Ben Zakour A., 2021. *Le secteur informel en Tunisie: Autorité de l'État ou autorité de l'informel ?* Rapport du Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES).

Boubakri H., 2013. Les migrations en Tunisie après la révolution, *Confluences Méditerranée*, n° 87, 2013, p. 31-46.

Boubakri H., 2015. Migration et asile en Tunisie depuis 2011 : vers de nouvelles figures migratoires ?, *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 31, n° 3-4. URL: <http://journals.openedition.org/remi/7371> - DOI: <https://doi.org/10.4000/remi.7371>

Boughzala M. et al., 2020. *Les inégalités en Tunisie*. Éditions AFD, pp. 1-79.

Bousnina A., 2022. Migration et développement en Tunisie, *Revue Recherches et Études en Développement*, vol. 9, n° 1, p. 632-651.

Cassarini C., 2020. L'immigration subsaharienne en Tunisie : de la reconnaissance d'un fait social à la création d'un enjeu gestionnaire, *Migrations Société*, 179, 43-57 [Accessible sur HAL]. URL: <https://hal.science/hal-03177640v1/document>

Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT, Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, République Tunisienne), 2019. Atlas cartographique. Étude de la carte nationale d'infrastructure et des grands équipements collectifs à l'horizon 2030, 88 p. [Accessible en ligne] URL: http://www.mehat.gov.tn/fileadmin/user_upload/Amenagement_Territoire/CNIGEC/CNIGECAtlas2019fr.pdf

Guérin-Pace F., Kassar H. (dir.), 2022. *Tunisie, l'après 2011. Enquête sur les transformations de la société tunisienne*. Paris, Ined Éditions.

Hammami M., Sai M.E., 2008. Problèmes fonciers et agriculture périurbaine dans le grand Tunis: mutations foncières et stratégies des agricultures, *NewMedit*, vol. 7, n° 1, p. 58-64.

Jedidi M., 1994. Les migrations intérieures en Tunisie : évolution des flux. In *Les migrations intérieures*. Tunis, IREP.

Picouet M., 1971. Aperçu des migrations intérieures en Tunisie. *Population*, n° 1., p. 125-148.

Signoles P., 1972. Migrations intérieures et villes en Tunisie. *Les Cahiers de Tunisie*, XX, n° 79-80, p. 207-240.

NOTES

1. On pourra se référer par exemple aux travaux de Boubakri H. (2015), Ben Hamida A. et Ben Khalifa R. (2012), Ben Khalifa R. (2013), Kassar H. et Guérin-Pace F. (2022).
2. Les données migratoires à l'échelle des délégations ne sont pas publiées par l'INS.
3. L'enquête ETST (Ined, CERP) a été réalisée en 2016 auprès d'un échantillon de 3 500 personnes, représentatif de la population vivant sur le territoire tunisien.
4. Si l'on ajoute la population européenne, la population est passée de 270 000 à 568 600 habitants.
5. 226 000 en 1956 et 25 000 environ en 1966.
6. L'INS utilise le terme de mobilité pour désigner tout type de déménagement : intra-délégation, intra-gouvernorat, inter-gouvernorats, international. Le terme de migration est réservé aux mobilités intra-gouvernorat, inter-gouvernorat et internationale (entrées et sorties). Autrement dit, les mouvements à l'intérieur d'une même délégation ne sont pas considérés comme migrations par l'INS. Dans la suite de cet article, nous utiliserons le concept plus inclusif de mobilité (Chavel, 2014).
7. Le nombre de départs à l'étranger n'est pas disponible dans le recensement de 1994.
8. Le taux de mobilité interne est calculé en prenant la somme des entrées et des sorties d'une délégation donnée, rapportée à la population totale de la délégation en 2014.
9. L'INS nous a fourni, année par année, entre 2009 et 2014, l'effectif des arrivées et des départs à l'échelle des gouvernorats.

RÉSUMÉS

Cet article s'intéresse aux mouvements migratoires à l'intérieur de la Tunisie dans une période particulière qui encadre l'année 2011. Il mobilise deux sources distinctes de données, le recensement de 2014 et une enquête en population générale (ETST, 2016). A partir de ces deux sources de données, il cherche à dessiner une géographie des mobilités tunisiennes sur cette période récente. Au-delà des inégalités régionales anciennes entre les régions littorales et périphériques, il montre les contrastes qui s'inscrivent à différentes échelles du territoire tunisien. La particularité des mobilités internes qui ont suivi les événements de 2011, invisibles dans le recensement, apparaissent comme des mouvements le plus souvent temporaires saisis par l'enquête ETST.

This article looks at internal migration in Tunisia around the year 2011. Using the 2014 census and a general population survey (ETST, 2016), it outlines a geography of recent Tunisian mobility. Besides the long-standing regional inequalities between coastal and peripheral regions, it shows the contrasts that have emerged at different scales of the Tunisian territory. A distinctive feature of the internal mobility following the events of 2011, which the census does not capture, is that the movements seem largely temporary, as captured by the ETST survey.

INDEX

Mots-clés : Tunisie, migrations internes, 2011, recensements, enquête ETST (2016)

Keywords : Tunisia, internal migration, 2011, census, ETST survey (2016)

Thèmes : Sur le Champ

AUTEURS

HAJER BEN HAMZA

Hajer Ben Hamza est docteure en démographie de la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis et membre du laboratoire de recherche Histoire des économies et des sociétés méditerranéennes. Elle est l'auteure d'une thèse :

Ben Hamza H., 2021. La migration interne depuis les événements de 2011 en Tunisie : nouvelle donne ? Enjeux et expériences individuelles des migrants. Thèse de doctorat en démographie, Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 365 p.

FRANCE GUÉRIN-PACE

France Guérin-Pace est directrice de recherche à l'Ined, au sein de l'unité Mobilité, parcours et territoires (UR12). Elle a récemment publié :

- Guérin-Pace F., Kassab H. (dir.), 2022. *Tunisie : l'après 2011. Enquête sur les transformations de la société tunisienne*. Paris, Ined Éditions.

- Fleury A., Guérin-Pace F. (dir.), 2022, *Les espaces publics urbains. Penser, enquêter, fabriquer*. Tours, France, Presses universitaires François Rabelais, 390 p.